



**EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°11/2023**

<p><b>DATE DE CONVOCATION</b> 02/06/2023</p>	<p>L'an deux mille vingt trois <b>Le 09 juin à dix-huit heures</b></p>
<p><b>DATE D’AFFICHAGE</b> 02/06/2023</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur Denis SARGERET</p>
<p><b>Nombre de CONSEILLERS</b> En exercice : 11 Présents : 08 Absent : 02 Absent conformément au Code Electoral : 01 Votants : 08</p>	<p><b>Étaient présents</b> : DUCHESNE Alix, PETITHOMME Stéphane, PIERRE Denis, ROLLAND Sébastien, SARGERET Denis, SARGERET Laurent, ETHUIN Sophie, GINOUX Frédéric. <b>Absent excusé</b> : néant. <b>Absent</b> : AUBERT Didier, MAHIEUX Mélissa Formant la majorité des membres en exercice.</p>
<p><b>Délibération n°11</b> <b>Objet :</b> <b>Élections des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023</b></p>	<p><b>Vu</b> le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l’élection des sénateurs, <b>Vu</b> l’instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, <b>Vu</b> l’arrêté préfectoral 2023-068 fixant le nombre des délégués des conseils municipaux et des suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable pour les communes du département du Val d’Oise</p> <p>a) <i>Composition du bureau électoral</i></p> <p>M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l’ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s’agit de M. DENIS Pierre, M. PETITHOMME Stéphane, M. ROLLAND Sébastien, Mme ETHUIN Sophie. La présidence du bureau est assurée par ses</p>

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE



"VEXIN FRANÇAIS"  
MAIRIE de THÉMERICOURT  
95450

soins.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

*b) Élection du délégué :*

La candidature enregistrée : SARGERET Denis

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 08
- bulletins blancs ou nuls : 00
- suffrages exprimés : 08
- majorité absolue : 08

A obtenu : M. SARGERET Denis : 8 voix

M. SARGERET Denis ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

*c) Élection des délégués suppléants :*

Les candidatures enregistrées : DUCHESNE ALIX, ROLLAND Sébastien, PETITHOMME Stéphane

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 08
- bulletins blancs ou nuls : 00
- suffrages exprimés : 08
- majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- M. DUCHESNE Alix : 08 voix
- M. ROLLAND Sébastien : 08 voix
- M. PETITHOMME Stéphane : 08 voix
- 

Messieurs DUCHESNE ALIX, ROLLAND Sébastien, PETITHOMME Stéphane ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 12/06/2023

Reçu en préfecture le 12/06/2023

Publié le 12/06/2023

ID : 095-219506102-20230609-11\_2023-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE



"VEXIN FRANÇAIS"  
MAIRIE de THÉMERICOURT  
95450

	Fait à Théméricourt, le 09 juin 2023 EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORMÉ
CACHET	Le maire
	Denis SARGERET
	Secrétaire de séance
	Alix DUCHESNE

Envoyé en préfecture le 12/06/2023

Reçu en préfecture le 12/06/2023

Publié le 12/06/2023



ID : 095-219506102-20230609-11\_2023-DE